

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



Déjà l'automne est bien installé et nous éblouit par ses paysages de feuilles multicolores qui tombent au gré des grands vents automnaux. L'Halloween est déjà passée et la période des fêtes s'en vient et va arriver à grands pas.

Depuis le 26 octobre, les utilisateurs du sentier pédestre ont pu remarquer que la passerelle qui traverse la rivière a été enlevée. Le sentier a été réalisé en 1998, il y a déjà 20 ans. La passerelle, ses assises ainsi que les approches qui la supportent ont besoin de rénovations majeures. Les secteurs situés entre le CMR et la rivière ainsi qu'entre le 2^e rang et la rivière demeurent praticables pendant les travaux de réfection. Aussi, un espace de stationnement sera aménagé au 2^e rang pendant cette période. Des informations supplémentaires vous seront données via notre page Facebook et notre site Internet dans les prochaines semaines.

Novembre rime avec préparation du budget. Je vous invite d'ores et déjà à assister à la présentation du budget, qui se tiendra le 10 décembre prochain. Lors de cette présentation, vous aurez tous les détails concernant les revenus et dépenses de votre municipalité pour l'année 2019.

La Municipalité, en collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon (OMH), envisage et travaille à élaborer un projet de construction de logements pour personnes âgées, incluant un service de repas. Pour réaliser ce projet, nous aimerions savoir, dans un premier temps, l'intérêt des personnes intéressées par ce type de logement. À l'intérieur du journal, aux pages 5 et 6, vous trouverez un sondage qui vise à connaître l'intérêt des gens pour occuper d'éventuels logements de ce genre. Les personnes intéressées peuvent compléter ce

sondage et le rapporter à la Municipalité d'ici le 30 novembre 2018. Vous comprendrez qu'il est très important pour la réalisation et la viabilité de ce projet, que toutes les personnes intéressées par ce projet remplissent ce sondage.

La prochaine édition du journal, en décembre, sera une publication spéciale de Noël. Vous y trouverez à l'intérieur toutes les informations relatives à la période des fêtes ainsi que les horaires des activités hivernales de votre municipalité. Je vous invite à en prendre connaissance attentivement.

Enfin, je ne saurais passer sous silence le triste évènement qui s'est déroulé dans notre municipalité le 13 octobre dernier. Toute notre communauté a été lourdement ébranlée par cette tragédie. Ce sont des événements qui sont difficiles à comprendre et qui demeurent sans réponse. S'il y a un sentiment de réconfort auquel on peut se rattacher, c'est celui de la générosité des gens et de l'élan de solidarité de notre communauté. Je me joins aux membres du Conseil pour exprimer toute notre gratitude envers tous ceux et celles qui ont donné généreusement lors de la levée de fonds organisée par les Chevaliers de Colomb qui s'est déroulée durant les dernières semaines. Je tiens aussi à remercier notre service incendie ainsi que les services incendie de Bonaventure et de Caplan qui sont venus en renfort et qui ont travaillé de façon exemplaire et avec professionnalisme. Je tiens aussi à remercier la Sûreté du Québec pour leur étroite collaboration ainsi que les intervenants du CISSS qui ont été présents sur place et en support dès le tout début des événements.

Au plaisir de se reparler en décembre.

Denis Gauthier,

Maire

LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT

Monsieur le maire a procédé à la lecture de la correspondance reçue concernant le nouveau service de location de motomarines offert au site de l'Île. Des explications sont données par la suite.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 460-18, relatif à gestion contractuelle.

AVIS DE MOTION a été donné à l'effet qu'à une prochaine séance, sera soumis, pour adoption, le Règlement 461-18, concernant l'obligation d'installer une soupape de sureté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Il a été RÉSOLU :

- de mandater la firme Axio Arpenteurs-Géomètre Inc. pour la réalisation d'un plan de remplacement cadastral visant trois parcelles de terrains ciblées par la réfection complète d'un tronçon de la rue Bélanger. Ce mandat est donné selon les termes de la proposition soumise le 13 août 2018, au montant de 2 973 \$ (taxes en sus).
- d'accepter l'inscription de mesdames Nathalie Arsenault et Johanne Arsenault au colloque de la zone 13 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à New Richmond du 12 au 14 septembre.
- de nommer la bibliothèque municipale-scolaire la Bibliothèque Félix-L'Abbé-Deslauriers et qu'une demande soit présentée à la Commission de toponymie du Québec afin que ce nom soit officialisé.
- que la Municipalité désigne, madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de signataire pour l'entente sur l'accès, l'utilisation, la diffusion et le transfert d'informations en vue de la réalisation du projet pilote Eaux Souterraines Gaspésie (ES-GASPESIE).

→ d'accepter le budget révisé soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 3 786 \$ pour l'année 2018.

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE

Monsieur le maire a procédé à la lecture des lettres de remerciements reçues.

Monsieur le maire, Denis Gauthier, a informé les personnes présentes que les résultats des tests effectués dans la rivière Saint-Siméon sont tous en dessous des normes gouvernementales.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 461-18, relatif à l'obligation d'installer une soupape de sureté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

AVIS DE MOTION a été donné à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 462-18, modifiant le Règlement numéro 401-12, relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Siméon.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Il a été RÉSOLU :

- que la Municipalité de Saint-Siméon mandate la MRC de Bonaventure à déposer pour et en son nom une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, et de services ou d'activités en milieu municipal » pour le projet de centre de formation en matière de sécurité incendie Baie-des-Chaleurs.
- que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le Conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.
- que la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande d'aide financière de 5 000 \$ à la MRC de Bonaventure dans le cadre du volet festivals et événements du Fonds de Développement des Territoires, s'engage à contribuer financièrement pour un montant de 5 000 \$ et désigne madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour agir à titre de signataire pour cette demande.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE

Une contribution financière a été accordée à la Fabrique de Saint-Siméon pour la 79^e soirée de l'église.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 462-18, relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Siméon et modifiant le Règlement numéro 401-12.

AVIS DE MOTION a été donné à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 463-18, modifiant le règlement numéro 362-09-6 (Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme) de la municipalité de Saint-Siméon.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Il a été RÉSOLU :

- que la Municipalité approuve le contenu de la programmation de travaux réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- d'accepter le budget révisé soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 4 336 \$ pour l'année 2018.
- d'autoriser madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer au nom de la Municipalité de Saint-Siméon tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 et de confirmer que madame Annie Lévesque est l'élue responsable des questions familiales.
- de remercier et féliciter monsieur Denis Gauthier pour ses 25 années de vie municipale et d'en faire une motion de remerciement.

Lors de la période de questions de ces séances, les sujets suivants ont été abordés :

- Divers échanges ont porté sur le service de collecte des ordures et sur les belvédères longeant le boulevard Perron.

- Des félicitations ont été données concernant l'entretien du CMR.
- Des commentaires et questionnements ont été soulevés concernant les travaux projetés de la rue Bélanger, le développement Richard et le centre Plein Air.
- Des commentaires ont été soulevés concernant les résultats des élections provinciales du 1^{er} octobre dernier.

Prenez note que les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Quand :

- **3 décembre 2018**
- **10 décembre 2018** (*budget*)

Heure : 20 heures

À PROPOS DE L'HIVER QUI S'ANNONCE

RAPPEL IMPORTANT

La Municipalité désire vous rappeler que :

- Nul ne peut projeter, souffler ou déposer un andain de neige ou la neige recouvrant un terrain privé sur une chaussée ou **sur un trottoir que la municipalité déneige**.
- Nul ne peut traverser la neige du côté opposé de l'entrée qu'il déneige pour la laisser sur l'emprise d'un chemin municipal.

Des pénalités s'appliqueront à tous ceux et celles que ne respecteront pas ces conditions.

Nous profitons également de l'occasion pour vous demander de ne pas déposer vos bacs d'ordures et de recyclage sur le trottoir pendant la période hivernale.

Votre collaboration est grandement appréciée par l'équipe de déneigement.

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2019, 2020 ET 2021

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE SAINT-SIMÉON

Avis public est donné par la soussignée, Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le rôle d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021 a été déposé à mon bureau, le 18 octobre 2018, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit (111, avenue de l'Église), durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1, chapitre X de cette loi.

Afin d'être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2019;
- Être réalisée sur le formulaire prescrit à cette fin par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (disponible au bureau de la Municipalité);
- Être déposée en personne ou par courrier recommandé avant le délai ci-haut mentionné, au bureau de la Municipalité, situé au 111, avenue de l'Église, à Saint-Siméon, Québec, G0C 3A0;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement 2014-07 de la MRC de Bonaventure et applicable à l'unité d'évaluation faisant l'objet de la demande de révision.

Donné à Saint-Siméon, ce 26^e jour d'octobre 2018.

Nathalie Arsenault

NATHALIE ARSENAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ AU CENTRE PLEIN AIR

Sommaire du poste :

Sous la responsabilité de la direction générale, le titulaire du poste est chargé de la surveillance et de tâches d'entretien connexes.

Description des tâches à accomplir :

- Dénéiger les accès extérieurs ainsi que la plateforme de glissade.
- Assurer la surveillance pendant les heures d'ouverture.
- S'assurer de l'entretien du chalet à l'intérieur.
- Voir au contrôle de la table de billard.
- S'assurer que les sentiers sont en bon état et aviser le responsable des opérations, lorsque nécessaire.
- Possibilité d'offrir un service de « cantine » légère.

Compétences recherchées :

- Aimer travailler en contact avec le public.
- Aimer travailler auprès des enfants.
- Faire preuve d'autonomie.
- Avoir de l'initiative.
- Être disponible les soirs et les fins de semaine.

Conditions :

- Horaire à déterminer (mi-décembre à mi-mars).
- Taux horaire selon entente salariale en vigueur.

Date limite pour postuler : 7 décembre 2018



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À LA PATINOIRE

Sommaire du poste :

Sous la responsabilité de la direction générale, le titulaire du poste est chargé de la surveillance et de tâches d'entretien connexes.

Description des tâches à accomplir :

- Arroser et déneiger la surface de glace et les alentours.
- Surveiller lors des heures d'ouverture.
- Produire divers rapports et statistiques.

Compétences recherchées :

- Aimer travailler en contact avec le public.
- Avoir une bonne capacité physique.
- Être capable de travailler en équipe.
- Faire preuve de leadership.
- Faire preuve d'autonomie.
- Avoir de l'initiative.
- Être disponible les soirs et les fins de semaine.

Conditions :

- Temps partiel avec horaire variable.
- Taux horaire selon entente salariale en vigueur.

Date limite pour postuler : 7 décembre 2018

OMH – CUEILLETTE D'INFORMATION

PROJET D'HABITATION POUR PERSONNES ÂGÉES.

Afin de valider les besoins de logements communautaires par les résidents de Saint-Siméon, la Municipalité a bâti ce formulaire afin de vous permettre de faire connaître vos besoins de démontrer votre intérêt. Les informations seront traitées confidentiellement.

1. Seriez-vous intéressé(e) par un projet de résidence communautaire ?

- A. Oui
- B. Non

2. Si oui, seriez-vous intéressé(e) par le service de repas ?

- A. Oui
- B. Non

3. Nombre de repas désiré (cocher un seul item) :

- A. Un repas par jour
- B. Deux repas par jour
- C. Aucun intérêt

4. Seriez-vous intéressé(e) par d'autres services ? Si oui, cocher ceux qui vous intéressent :

- A. Surveillance 24 heures
- B. Activités et animation
- C. Autres services :

5. Si vous êtes intéressé(e) par ce type de projet, quand seriez-vous prêt à y emménager ?

- A. À court terme (1-2 ans)
- B. À moyen terme (2-5 ans)
- C. À long terme (5-10 ans)
- D. Plus de 10 ans

6. Quel type de logement souhaiteriez-vous avoir (cocher un seul item) ?

- D. 3 ½ *
- E. 4 ½ *
- F. Autre, spécifiez :

*3 ½ : Un logement complet avec chambre à coucher, salon, cuisinette, salle à dîner et salle de bain.

*4 ½ : Un logement complet avec 2 chambres à coucher, salon, cuisinette, salle à dîner et salle de bain.

7. Quelle est votre situation actuelle ?

- Âge
- A. 1 adulte _____
- B. 2 adultes _____
- C. Autre, spécifiez : _____

8. Veuillez cocher la case correspondant à votre situation actuelle :

1. Locataire
2. Propriétaire
3. Autre, spécifiez :

9. Quel est votre logement actuel

- A. Chambre
- B. 2 ½
- C. 3 ½
- D. 4 ½
- E. 5 ½
- F. Autre, spécifiez :

10. Si vous êtes locataire, veuillez cocher la case correspondant au coût mensuel de votre loyer

- A. 350 \$ et moins
- B. 351 \$ à 450 \$
- C. 451 \$ à 499 \$
- D. 500 \$ à 550 \$
- E. 551 \$ et plus

11. Ce montant comprend-il les frais de chauffage et d'électricité ?

- A. Oui
- B. Non

12. Sinon, combien vous en coûte-t-il par mois ?

_____ / mois

13. Veuillez cocher la case correspondant aux revenus bruts actuels du ménage :

- A. Moins de 10 000 \$
- B. 10 000 \$ à 23 000 \$
- C. 23 001 \$ à 29 000 \$
- D. 29 001 \$ à 34 000 \$
- E. 34 001 \$ à 41 000 \$
- F. Plus de 41 000 \$

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____

Téléphone : _____

Nous vous demandons de déposer votre formulaire complété au bureau municipal, à l'attention de madame Odette Poirier, au 111, avenue de l'Église, Saint-Siméon, G0C 3A0, ou de le faire parvenir par la poste à la même adresse. **Le formulaire doit être déposé d'ici le 30 novembre.**

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec madame Odette Poirier au 418 392-9276.

TAXES MUNICIPALES

Simple rappel concernant le quatrième et dernier versement de taxes municipales qui est venu à échéance le **1^{er} novembre 2018**.

N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal pour toutes questions concernant votre solde.

BIBLIOTHÈQUE

Le **concours** de **coloriage** de **Noël** du Réseau BIBLIO GÎM revient cette année. Dans la semaine du 5 novembre, le nouveau dessin sera disponible à la bibliothèque. Il y a encore des bas de Noël remplis de cadeaux à gagner parmi les participants qui auront rapporté leur dessin colorié à la BIBLIO au plus tard le **4 décembre 2018**.



La prochaine heure du conte est prévue pour le jeudi 22 novembre 2018 de 9 h à 11 h. Elle s'adresse aux enfants qui sont à la maison ou qui fréquentent un service de garde en milieu familial. Il s'agit d'un bon moment durant lequel les enfants s'émerveillent et développent un réel intérêt pour les livres. Avec sa belle lecture, notre conteuse, Andrée, sait stimuler nos petits. On y retrouve plaisir, découvertes, apprentissage et socialisation.

Notre bibliothèque est ouverte les **mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h**. Vous pouvez toujours vous procurer des livres en demande spéciale pour 2 \$. Une réservation sur place peut être faite pour obtenir un livre dès son retour d'un autre membre.

Voici quelques suggestions de lecture parmi nos nouveautés :

POUR ENFANTS :

- **La boîte rouge**
Carl Norac & Stéphane Poulin
- **L'enquête secrète du trésor perdu**
Jean-François Sénéchal & Julie Durocher
- **Léonard, le mouton qui ne voulait pas être tricoté**
Mélanie Fortin
- **Party de pizza secret**
Adam Rubin & Daniel Salmieri

POUR ADULTES :

- **Chez Gigi, tome 3 – Amies pour la vie**
Rosette Laberge
- **Le livre Guinness des records – édition 2019**

Bonnes découvertes!

Louise Poirier & Annie Lévesque

Responsables

CERCLE DE FERMÈRES

Hé bien oui! Nous avons déjà eu nos premières neiges! Qui dit neige dit aussi bonne soupe chaude et cocooning au coin du feu.

SOIRÉE DE CARTES

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à notre soirée de cartes qui a eu lieu le 6 octobre dernier. Grâce à vous, ce fut une belle réussite.

Merci à tous nos commanditaires : Bar l'Étape, Bioparc, BMR, Boulangerie La Pétrie, Caisse Populaire des Quatre-Vents, Créations Art-Lou, Débosselage Patrice Poirier, Dépanneur Beau Soir, Esso, Home Hardware, Le Magasin Général, Multidécors, Poissonnerie de L'Île, Salon Au coin de la Coiffure et Salon Elle et Lui. Comme toujours, vous avez été généreux. Merci!

ATELIERS

Nos ateliers sont commencés, tous les mardis dès 13 h 30 à notre local. On peut dire que la participation est à son maximum. Plus de 25 personnes ont déjà eu le plaisir de réaliser le patron de tuque et les balles de séchage feutrées.

UN MERCI PARTICULIER

Le tissage est une de nos principales activités. Les pièces que nous réalisons sont le fruit d'un travail souvent sous-estimé. Avant de nous asseoir et de lancer la navette, des étapes plus qu'importantes sont le travail d'une équipe qui travaille souvent dans l'ombre. Un gros merci à mesdames Rita Paquet, Édith Poirier et Solange Gauthier qui ne comptent pas les heures afin que chacun des métiers soit monté et prêt à fonctionner. Autour d'elles se greffent des personnes qui viennent les épauler et compléter tout le processus. Un beau partage de savoir qui assurera la relève de demain. Merci encore infiniment !

À VENIR

Novembre	
6	Atelier de broderie suédoise ✂ Réalisation d'un bas de Noël
13	Atelier décoration de Noël ✂ Apportez vos bois de mer et quelques décorations
20	Atelier de broderie suédoise ✂ Réalisation d'un bas de Noël
21	Réunion mensuelle (19 h)
27	Tricot libre
Décembre	
4	Atelier macramé ✂ Confection d'un bracelet
11	Tricot libre
12	Réunion mensuelle (15 h), suivi d'un souper

MINI EXPOSITION

À chacune de nos réunions mensuelles, chacune nous partage ses réalisations. Je peux vous dire que la croissance de notre cercle depuis quelques années nous démontre l'intérêt toujours grandissant pour les arts textiles et notre patrimoine artisanal. Bravo à vous toutes.

LE CARRÉ ORANGE

Vous verrez probablement dans les prochains jours, des personnes porter sur eux un carré orange. En voici la signification :

Lancée et dirigée par le Forum mondial des jeunes Tous Unis, la Journée orange appelle les militants, les gouvernements et les partenaires des Nations Unies à mobiliser l'opinion publique et à mettre en avant les actions visant à prévenir et mettre fin à la violence envers les femmes et les filles, non pas seulement une fois par an, le 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes), mais tous les mois.

Le carré orange est devenu, au cours des dernières décennies, le symbole de la lutte contre la violence envers les femmes. Portons-le fièrement en signe de solidarité envers toutes nos consœurs qui ont été, qui sont ou qui seront victimes de violence.

Nous pouvons le porter aussi à différentes occasions soit lors de nos expositions et autres activités. Contrer la violence faite aux femmes, c'est un combat qui nous touche particulièrement.

Salon de Noël

Cette année, c'est le Cercle de Fermières qui réalisera le Salon de Noël. Cet événement aura lieu le dimanche 18 novembre de 9 h à 16 h.

Encore une fois, des artisans de chez nous vous offriront de magnifiques produits. Amenez vos parents et amis et profitez de l'occasion pour y faire vos emplettes de Noël.

UNE DATE À METTRE À VOS AGENDAS :

- ➔ 18 novembre 2018 de 9 h à 16 h.
- ➔ Centre communautaire Jean-Guy-Poirier

Se joindre au Cercle des Fermières, c'est relever des défis, c'est faire vivre notre patrimoine artisanal, c'est partager son savoir, c'est échanger des idées, s'est s'enrichir tant du point de vue personnel que social ! *On vous attend !*

Bon automne!

Louise Henry,
Présidente

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

La nouvelle saison est enclenchée depuis quelques semaines. L'hiver est à nos portes, il faudra s'y faire après le bel automne que nous avons eu.

Le nouveau comité se compose comme suit :

- ➔ Normand Poirier, président
- ➔ Richard Bujold, vice-président

- ➔ Suzette Miousse, trésorière
- ➔ Cécile Charron, secrétaire
- ➔ Jean-Eudes Cavanagh, administrateur
- ➔ Diane Bujold, administratrice
- ➔ Arthur Cayouette, administrateur

Félicitations à tous pour votre implication. Ils font tout leur possible pour améliorer la situation du club et sont ouverts à de nouvelles suggestions.

Les activités régulières suivent leur cours habituel :

- ➔ baseball poche, le dimanche soir
- ➔ Pétanque, le jeudi soir
- ➔ Le billard, chaque jour (dans un nouveau local)
- ➔ Vie active, le mardi à 10 h

Tous ces jeux sont dans le but de vous divertir tout en faisant des rencontres agréables. Il y a de la place pour des nouveaux, l'apprentissage n'est pas compliqué et on apprend graduellement. On vous attend!

Bienvenue aux nouveaux membres qui aimeraient se joindre au groupe, il s'agit de prendre votre carte de membre de 25 \$. Les cartes de membres seront en vente prochainement si ce n'est pas déjà fait, au même tarif de 25 \$. On se fait un devoir de se les procurer le plus vite possible.

SOUPER DE NOËL

Nous célébrerons Noël le samedi 8 décembre au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier avec un souper chaud servi aux tables au coût de 25 \$ pour les membres et 28 \$ pour les non-membres.

On vous attend avec plaisir pour partager l'esprit des Fêtes. Les billets seront en vente prochainement.

Bonne saison à tous les membres!

Lina Bourdages

FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON

L'automne est à nos portes. Ceci signifie la rentrée et la reprise de nos activités.

Il y aura le **bingo** pour la Fabrique qui aura lieu le samedi **10 novembre** à l'église de Saint-Siméon. Il s'agit de la **79^e** soirée de l'Église.

Vous serez sollicité pour la vente des billets qui se fera à chaque maison pour trois prix. Un premier prix de 200 \$, un deuxième prix de 100 \$ et un troisième prix de 100 \$. Les entreprises seront également sollicitées pour une inscription dans notre programme.

Tous les profits du bingo servent à défrayer les coûts de l'assurance. Nous vous attendons en grand nombre.

Cet automne, nous ferons réparer la fenêtre du côté Est ainsi que la petite toiture. Ceci, grâce à un don de 6 455 \$ de la Caisse Populaire des Quatre-Vents. Un gros merci à Monsieur Jacques Henry qui a accepté notre demande.

Nous avons également fait une demande au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour faire réparer la toiture de l'église. Nous aurons une réponse en janvier 2019.

Je désire remercier Madame Lisette Poirier, qui a démissionné de ses fonctions de marguillière, pour son dévouement pour la Fabrique de Saint-Siméon au cours des trente-huit dernières années. Merci également à mesdames Micheline Poirier et Jeanne-Emma Gauthier pour leur bénévolat sur une période de plus de trente ans.

Le dimanche 23 septembre, il y a eu l'élection de Monsieur Jacques Lepage à titre de marguillier. Voici les membres du comité : Diane Bujold, Solange Gauthier, Benoit Drapeau, Armand Paquet, Leslie Thibault et Jacques Lepage.

Si vous désirez vous impliquer comme bénévole au sein de la Fabrique, n'hésitez pas à communiquer avec Denis Drouin ou un membre du comité.

Si vous désirez faire vos dons avec des enveloppes, vous pouvez en faire la demande au bureau de la Fabrique qui est ouvert tous les mardis de 8 h 30 à 12 h. Si vous ne pouvez pas vous présenter à notre bureau, communiquez avec nous le mardi au (418) 534-2192 et nous vous ferons parvenir des enveloppes.

Vos dons, en plus du paiement de votre dîme, vous donneront droit à un reçu pour l'impôt.

Merci de votre collaboration.

Denis Drouin,
Président

NOUVEAUX COMMERCES À SAINT-SIMÉON

LA RUELLE HÉBERGEMENT

En juillet 2018, La Ruelle hébergement voit officiellement le jour. L'entreprise met à la disposition des touristes et des gens d'affaires de passage dans la région, trois magnifiques logis complètement meublés, et ce, durant toute l'année.

Le décor rustique chic et l'aménagement des logis visent le recyclage des matières ainsi que la mise en valeur des talents d'artistes et d'artisans gaspésiens. Le site enchanteur, par la proximité de la mer, ses arbres matures et ses aménagements paysagers se distingue. Son slogan, « Là où l'art, la nature et le patrimoine se rejoignent » témoigne de l'unicité des lieux et s'intègre harmonieusement en continuité avec La Ruelle fourrure (atelier-boutique). Les deux vocations de l'entreprise permettent de faire vivre une expérience exceptionnelle aux visiteurs, un concept unique en région à découvrir!

Pour informations :

Marie-Josée Dugas

251-253, boulevard Perron Est
418 534-4143

mariejoseedugas@gmail.com



SALON DE COIFFURE DISTINCTION

- ✂ Unisexe
- ✂ Perçage d'oreilles
- ✂ Service de technicienne en pose d'ongles
- ✂ Dépositaire pour Nettoyeur Gaspé
(cueillette les mercredis)

Heures d'ouverture

Lundi : 13 h à 20 h
Mardi : 10 h à 20 h
Mercredi : 9 h à 17 h
Jeudi : 9 h à 17 h
Vendredi : 9 h à 17 h

Marielle Thériault, propriétaire

101, boulevard Perron Est
418 752-8542

Passionnée de coiffure depuis 25 ans

MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

En collaboration avec **Environnement Vert Plus**, la Municipalité désire vous rappeler que :

Vos déchets ne disparaissent pas magiquement une fois mis à la poubelle! **Ne jetez jamais aux poubelles vos résidus dangereux et les matières valorisables.**

⇒ **TRIEZ-LES**

⇒ **APPORTEZ-LES À L'ÉCOCENTRE DU LET OU DANS UN POINT DE DÉPÔT**

Résidus domestiques dangereux :

Ampoules fluo compactes, batteries, etc.

Matières valorisables :

Métal, peintures, pneus, matériel informatique, réfrigérateurs, etc.

DISPONIBLES AU GARAGE MUNICIPAL :

BAC À FER

En tout temps vous pouvez déposer du fer dans le bac situé dans la cour arrière du garage municipal. **En aucun cas il n'est autorisé d'y déposer des ordures.**

En cas de doute, veuillez téléphoner au bureau municipal et nous vous informerons des éléments autorisés.

BAC À PEINTURE

L'ABC DU RECYCLAGE DE LA PEINTURE

A° Après avoir terminé vos travaux de peinture, conservez votre peinture dans son contenant d'origine et assurez-vous que l'étiquette n'est pas arrachée et qu'elle est lisible.

B° Scellez votre contenant et entreposez-le à l'envers dans un endroit sec et à l'abri du froid.

C° Après quelque temps, si vous n'avez plus besoin de vos restants de peinture, recyclez-les en les rapportant dans le bac à peinture situé au garage municipal.

RAPPEL CONCERNANT LES OBJETS RÉCUPÉRABLES



MÉTAL

Assiettes et papier d'aluminium, canettes, bouchons et couvercles de métal, boîtes de conserve, etc.



PLASTIQUE

Bouteilles de jus, de shampoing et de produits ménagers, sacs d'emplettes, de lait, de pain, etc.



VERRE

Bouteilles de vin, bouteilles d'huile, conserve de produits alimentaires, pots de confitures, etc.



CONTENANTS MULTICOUCHES

Contenants multicouches pour les aliments comme le lait, le jus, les bouillons (ex. : contenants Tetra Pak®).



PAPIER ET CARTON

Boîtes en carton, tubes de papiers, essuie-tout, feuilles et enveloppes, revues, journaux, etc.

MAISON DE LA FAMILLE

HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE

Les lundis et jeudis de 9 h à 16 h.

OBJECTIFS :

- ★ Permettre aux parents à la maison de pouvoir s'offrir un moment de répit
- ★ Offrir aux enfants de 1 à 5 ans l'occasion de socialiser à travers des activités amusantes et diversifiées

INSCRIPTIONS :

Contactez France au mdfgarderie@navigue.com ou au 418 534-4449.

*Offert gratuitement
aux locaux de la Maison de la Famille
105, avenue Grand-Pré, local 107, Bonaventure.*

LE GRAND BAZAR REVIENT ENCORE CETTE ANNÉE.

Le dimanche 25 novembre de 9 h à 12 h,
au Centre Bonne Aventure.



Vous pourrez y vendre ou acheter :
vêtements, vêtements de maternité,
équipements, articles de sport, ainsi que
jouets pour enfants de 0 à 18 ans.

Le formulaire de réservation d'une table de vente
peut être demandé par courriel à
amigobonaventure@navigue.com
ou par téléphone au 418 534-4449
et doit être retourné avant le **9 novembre**.

AU PROGRAMME DE LA MATINÉE :

- ☀ Grand Bazar
- ☀ Halte-garderie
- ☀ Danse créative pour les enfants
de 3 à 7 ans et leurs parents
- ☀ Contes animés interactifs pour les enfants
de 2 à 7 ans et leurs parents
- ☀ Collation
- ☀ Ballons animaux et maquillage

Un événement à ne pas manquer!

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES

NOUVEAU PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC :

Vous exploitez un petit commerce au détail ou offrez des services professionnels ou des services communautaires ?

Grâce au programme Petits établissements accessibles de la Société d'habitation du Québec, vous pourriez recevoir **jusqu'à 15 000 \$** en subvention pour rendre votre établissement accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

ADMISSIBILITÉ

Le programme s'adresse aux propriétaires ou aux locataires de petits établissements qui ne sont pas tenus à l'obligation légale d'aménager les lieux pour en permettre l'accessibilité aux personnes handicapées.

Brève description des établissements admissibles au programme :

- **établissement commercial** (boutique, magasin, marché, etc. dont la superficie totale de plancher est d'au plus 300 m²).
- **établissement d'affaires** offrant un service sur place à la population (bureau de médecin, cabinet dentaire, cabinet comptable, salon de coiffure ou d'esthétique, etc.) et situé dans un bâtiment d'au plus 2 étages.
- **établissement de réunion** dans lequel des personnes se rassemblent pour consommer des aliments ou des boissons, ou pour se livrer à des activités communautaires (sous-sol d'église, salle communautaire, restaurant, etc.).

Exemples de travaux pouvant être effectués, en ordre de priorité :

1. **accès à l'établissement** : ajout d'un débarcadère, installation d'une rampe d'accès, etc.
2. **parcours sans obstacle à l'intérieur** : installation d'ouvre-portes électriques, élargissement de portes, etc.
3. **utilisation de la salle de toilette destinée à la clientèle** : aménagement d'une aire de manœuvre adéquate, installation d'aides techniques, etc.

POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, référez-vous à la page du programme PEA sur le site Web de la SHQ (dans l'onglet Programmes).

SERVICE INCENDIE – RECRUTEMENT



Vous voulez devenir pompier ou pompière?

Le service incendie de la Municipalité de Saint-Siméon est en période de recrutement.

Les critères sont les suivants :

1. Être âgé de plus de dix-huit (18) ans.
2. Être motivé et disponible.
3. Résider ou travailler dans un rayon de 8 km de la Municipalité couvert par la caserne où il désire s'intégrer.
4. Posséder une bonne forme physique et un sens du travail d'équipe très développé.
5. Détenir ou obtenir un permis de conduire valide pour conduite de tout véhicule d'intervention (classe 4), dans les douze (12) mois suivant son engagement.
6. Le candidat ou la candidate doit s'engager à suivre le cours de pompier 1 dans les délais prévus par la loi pour pouvoir intervenir lors des situations de combat des incendies.

Pour toute information supplémentaire ou pour déposer votre candidature, communiquez avec monsieur Robert Poirier, lieutenant au sein du service incendie, aux coordonnées suivantes :

☎ : 418-392-9085

✉ : robert.poirier@globetrotter.net

Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau municipal aux coordonnées habituelles.

SERVICE INCENDIE – PRÉVENTION

VOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE PEUT VOUS SAUVER LA VIE!

Dans la nuit du 3 au 4 novembre, le Québec a changé d'heure pour le retour à l'heure normale. Profitez donc de ce changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée **et pour remplacer la pile.**

Vérifier l'avertisseur, c'est :

- ✓ Tester son bon fonctionnement.
- ✓ Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile.
- ✓ Valider qu'il ait moins de 10 ans

Les membres du Service Incendie

PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures**.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à administration@stsimeon.ca ou être déposés au bureau municipal.

Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.

Dates de tombée

- 2 décembre 2018
- 13 janvier 2019
- 10 mars 2019

Mise à la poste

- 13 décembre 2018
- 24 janvier 2019
- 21 mars 2019

Le choix d'une qualité de vie

**Volume 1, numéro 6
Novembre – décembre 2018**

Publié le 8 novembre 2018